



Assemblée Générale 2019 de l'Association pour la Reconversion Vivante des espaces (ARVe)

Mercredi 17 avril 2019 - 19h00
Ressources Urbaines, 76 Route des Acacias, 1227 Genève, 1^{er} étage

Procès-verbal

Présences :

- **Membres du comité :** Patrick Naef (président), Blaise Dupuis (trésorier), Alexia Lavanchy (secrétaire), Sébastien Karmann, Simon Gaberell, Alcadio Gebs, Iago Cruz-Aizarna, Tobias Clerc, Xavier Piffard, David Simonin
- **Membres :** Jean-Pierre Simonin, Ben Couplet, Claire Bertagna, Amira Belkaid, Brintha Ratnam
- **Membres du comité excusés :** Tim Gourdou-Labournette, Nicolas Oggier, Raphaël Pieroni, Raphael Schütz, Arthur Modoianu
- **Membres excusés :** Sarah Klopmann, Grégoire Carasso, Roger Kapp
- **Procès-Verbaliste :** David Giossi (coordinateur PPE+)

Documents distribués :

- Ordre du jour de l'Assemblée générale (AG)
- PV de l'AG du 18 avril 2018
- Rapport d'activité 2018 de l'ARVe
- Comptes 2018 de l'ARV
- Rapport 2018 de l'organe de révision des comptes
- Statuts de l'ARVe
- Budget de l'ARVe 2019
- Budget des projets « À la Pointe » et « À Contre-Courant » 2019



1. Apéritif de bienvenue

2. Message de bienvenue et ouverture de l'AG

Le président Patrick Naef souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la partie formelle de l'Assemblée générale. Il fait circuler la liste de présence et invite les membres à prendre des copies des documents à disposition.

Il constate que l'AG a été convoquée valablement selon les statuts et que 17 membres sont présents.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'Ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du PV de l'AG du 18 avril 2018

Le PV de l'AG du 18 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation et approbation du rapport d'activité 2018

En avant-propos, le président précise qu'il a été décidé de réduire l'émission de papier et donc d'envoyer le rapport d'activité par e-mail à l'exception des membres ne disposant pas d'adresse email.

Le président, le trésorier et la secrétaire, qui constituent le bureau, présentent les projets constituant le rapport d'activité et soulignent entre autres : le résultat positif quant à la soirée des 10 ans de l'ARVe malgré un coût élevé, l'évolution du projet « Kazern éphémère » qui devrait solliciter plus intensément les membres du comité, les débuts difficiles face à une population sensible du projet « A la pointe » qui interrogent quant aux moyens de consolider la paix sociale sur le site, l'état d'avancement du Parc à la pointe qui entre dans la 3^{ème} phase de l'appel d'offre, enfin l'abandon du Festival ACC 2^{ème} édition pour manque de ressources financières et humaines et son report à l'année 2019, Lâche pas ta bouée récompensée par le « Prix Jeune ».

Pas de questions de détail ne sont posées par des membres et le rapport d'activité de l'ARVe est approuvé à l'unanimité. Ce document, ainsi que les rapports d'activité complets du projet "À la Pointe" et du projet "Lâche pas ta bouée" sont disponibles sur le site de l'ARVe : <http://www.arve-ge.ch/documents-officiels> dès le 30 avril 2019.

6. Présentation des comptes de l'exercice 2018

Le trésorier présente les comptes de l'exercice 2018 annexés du rapport de l'organe de révision.

Au sein du bilan on constate une augmentation des actifs à travers les deux comptes courants, le compte courant bancaire « A la pointe » est passé de 19'586,31 CHF à 64'413,22 CHF (+77%), le compte courant bancaire ARVe est passé de 5'188,36 CHF à 7'690,90 CHF (+9.2%).

Par ailleurs, en 2018 un fond de 1'500 CHF a été créé pour le festival « A Contre-courant ».



En outre, le capital propre de l'ARVe montre une croissance de 45,6% ce qui est particulièrement encourageant.

Au compte de résultat, on observe une augmentation des cotisations ainsi que des donations.

Le total des produits se monte 372'721,75 CHF dont les subventions ne représentent qu'1,3%, ce qui démontre une quasi-autosuffisance de l'association.

La majorité des bénéfices sont liés au projet « A la pointe » : il est le projet qui permet de maintenir à flots l'ARVe.

Le total des charges se monte à 367'333,73 CHF dont la majorité est liées à l'activité de la buvette « À la pointe ».

Le compte de résultat fait donc état d'un bénéfice de 5'388,02 CHF.

Les comptes sont disponibles sur le site de l'ARVe à partir du 30 avril 2019 : <http://www.arve-ge.ch/documents-officiels>

7. Rapport 2018 de l'organe de révision des comptes Global Audit Services SA

Le rapport de l'organe de révision Global Audit Services SA sur le contrôle restreint est lu par le trésorier Blaise Dupuis. Le rapport conclut que « [Global Audit Services SA n'a pas] rencontré d'éléments (...) permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ».

Le rapport est disponible sur le site de l'ARVe : <http://www.arve-ge.ch/documents-officiels>

8. Approbation des comptes de l'exercice 2018

Les comptes de l'exercice 2018 sont soumis au vote de l'AG. Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

9. Décharge du comité pour l'année 2018

La décharge du comité pour l'exercice 2018 est approuvée à l'unanimité par acclamation.

10. État des lieux des membres et sympathisants

Au décompte du jour, L'ARV est soutenue par 461 membres et 274 sympathisants inscrits. L'ensemble des cotisations pour l'association s'est élevé à 2'980.- en 2018 pour 103 cotisants, plus hauts totaux jamais atteints.

Un membre soulève la question de la distinction entre membres et sympathisants, selon lui, les personnes qui paient la cotisation devraient être membres, les autres, sympathisants.

La question sera traitée lors du séminaire de l'ARVe sur la gouvernance, prévu le 11 mai 2019.



11. Proposition de modification des statuts relative à la qualité de membre d'honneur de l'ARVe¹:

Le président, le trésorier et la secrétaire introduisent et présentent la modification des statuts, visant notamment à favoriser le renouvellement du comité.

Fin 2018, en raison d'un certain nombre de constat après dix ans d'existence pour l'ARVe le bureau à émis le souhait de mettre en place des séminaires à thématique destinés à réfléchir sur la gouvernance et la stratégie à mettre en place à court et moyen terme. Ceci dans l'objectif de pérenniser l'association tant au niveau des ressources au sein du comité que des ressources financières.

Dans le cadre du premier séminaire « stratégie » qui était notamment destiné à lister les risques et les opportunités du fonctionnement actuel de l'association et du développement des projets, le groupe de travail à communément constaté que parmi les moyens à mettre en place-t-il est nécessaire de réfléchir au renouvellement du comité sur le moyen et long terme. Cette volonté réside dans le fait qu'en vue de l'ampleur des projets à venir l'association nécessite des forces vives, pour le développement de ces projets et Pour ce faire la possibilité statuaire de devenir membre d'honneur en tant que membre du comité permet de libérer des places pour des jeunes prêts à prendre la relève et à s'investir de façon active dans les projets à venir.

La modification est la suivante :

- Ajout d'un article III.5.2
2. Peuvent être membres d'honneur de l'ARVe toutes personnes physiques membre de l'ARVe, qui adhèrent aux buts de l'ARVe et qui ont été membre du Comité durant plus de trois ans, une fois leur demande ayant été acceptée par l'Assemblée Générale qui seule est habilitée à accepter les candidatures.
- Ajout d'un article V.B.6
Le statut d'un membre d'honneur implique qu'il peut assister en tout temps aux séances du Comité, toutefois sa voix est consultative et non délibérative.

Suite à la question d'un membre, il est précisé que le membre d'honneur conserve une voix délibérative au sein des comités de projet.

Le changement de statut est soumis à l'approbation des membres, approuvé à l'unanimité.

12. Démissions et candidatures

Le président salue le travail important du comité réalisé en 2018.

A la demande du trésorier qui s'appuie sur les statuts de l'ARVe, le Président annonce la mise en place d'un vote à bulletin secret pour les élections.

Plusieurs membres du comité souhaitent accéder au statut de membre d'honneur, ceux-ci

¹ La version actuelle des statuts est disponible à l'adresse : <http://www.arve-ge.ch/documents-officiels/>



démissionnent donc du comité afin de devenir membre d'honneur. Nicolas Oggier, Amira Belkaïd, Raphaël Pieroni et Raphaël Schütz ont postulé pour le statut de membre d'honneur.

Suite au manque de clarté quant à ce changement de statut relevé par plusieurs membres, celui-ci devra être formalisé et mieux précisé dans les statuts lors du prochain séminaire de gouvernance.

Brintha Ratnam se propose pour rejoindre l'association en tant que membre du comité.

Suite au débat qui lui donne satisfaction, le trésorier renonce au protocole de votes à bulletin secret.

13. Élection des membres du comité et de l'organe de révision pour l'exercice 2019

Réélection du bureau :

Le bureau est réélu à l'unanimité.

Réélections du comité :

La démission des quatre membres du comité et leur élection en tant que membre d'honneurs ainsi que la réélection des autres membres du comité sont acceptées à l'unanimité.

Membre :

Brinta Ratnam est accepté comme membre du comité à l'unanimité.

Organe de révision

Le comité propose de reconduire le mandat de Global Audit Services SA. Le président soumet au vote cette proposition et l'assemblée approuve à l'unanimité la nomination de Global Audit Services SA comme organe de révision de l'association en 2019.

Comité ARVe 2019

Le comité de l'association est donc composé de 13 membres : Patrick Naef (président), Blaise Dupuis (trésorier), Alexia Lavanchy (secrétaire), David Simonin, Sébastien Karmann, Simon Gaberell, Alcadio Gebbs, Iago Cruz-Aizarna, Tim Gourdou-Labourdette, Arthur Modoianu, Tobias Clerc, Xavier Piffard, Brintha Ratnam.

14. Présentation du programme d'activité de l'ARVe en 2019

Le programme d'activité est présenté par Patrick Naef, Iago Cruz-Aizarna et Alexia Lavanchy. Les activités se concentreront principalement sur le projet kaZern éphémère, Kazern, la buvette "À la Pointe" (dont l'ouverture est prévue pour le 20 avril 2019).



En ce qui concerne le projet « À la pointe » David Simonnin émet la proposition de mieux doter le concours de décoration de la buvette quitte à demander des subventions au fonds d'art contemporain.

Le président propose l'idée d'une soirée de l'ARVe au zoo –dans un but de financement, un budget allant jusqu'à 7000 CHF pour la programmation permettrait notamment d'inviter des artistes reconnus augmentant la visibilité de la soirée.

Discussion autour du Festival ACC : l'idée serait de l'organiser tous les deux ans ; les partenaires pourraient également financer certains éléments de leur collaboration. Et pourquoi pas découvrir le silure !

15. Ratification du montant des cotisations 2019

Le choix est fait de maintenir les cotisations à 20.-, et d'éventuellement lancer une discussion sur une augmentation pour l'année suivante.

Le montant des cotisations 2019 est accepté à l'unanimité et ratifié.

16. Présentation du budget 2019

Le budget prévisionnel est présenté par le trésorier, il précise que celui-ci a été simplifié : ne sont présentés que les projets « À la Pointe » et le Festival ACC, ainsi que les charges et produits courants de l'association. Tout autre projet doit présenter un budget au comité, et de ce fait n'apparaît pas dans le budget de fonctionnement de l'association.

Il est prévu d'obtenir des overheads, soit des frais de gestion liés aux projets (hors « À la Pointe » et Festival ACC), pour un montant de 1400 CHF. Les bénéfices liés aux soirées de soutien sont regroupés dans cette catégorie. Le budget des cotisations est maintenu comme chaque année à 2500 CHF. Au niveau des charges, L'ARVe cotise à Ressources Urbaines, au Grand Conseil de la Nuit, à APRES-GE (Chambre de l'économie sociale et solidaire) et au Forum Grosselin. Elle fait partie du Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée. L'ARVe paye aussi un loyer annuel de 1200 CHF.

Il prévoit un total des produits de 403'679.- CHF et un total des charges de 403'607.- CHF pour un bénéfice de 72.- CHF.

Les budgets spécifiques des principaux projets pesant dans le budget, à savoir "À la Pointe" et "À Contre-Courant", sont joints au budget général. "À la Pointe" représente environ 86% des charges et 86% des recettes de l'association et il est budgété un bénéfice de 72 CHF pour 2019. Le Festival "à Contre-Courant" devrait présenter un solde nul avec un budget de 51'930 CHF.

La discussion est ouverte, personne ne sollicite la parole. Le président soumet le budget au vote. Le budget est voté à l'unanimité.

17. Divers

Discussion informelle quant à l'organisation de « La Ville est à Vous » à la Pointe.



Présentation de - et bilan positif quant à - l'engagement du stagiaire PPE+.

18. Fin de la partie formelle de l'AG

Le président remercie tout le monde pour la présence, et clôt l'AG à 21h30 et invite les membres à poursuivre la discussion autour du verre de l'amitié.

Pour l'ARVe, le 17 avril 2019

Patrick Naef (président)

Alexia Lavanchy (secrétaire)